LE FLEUVE

BULLETIN D'INFORMATION
SAINT-LAURENT VISION 2000

VOLUME 12 — NUMÉRO 1 — AVRIL-MAI 2001

DIAPASON

Communications institutionnelles

Nouvelle présidente pour le Canada pour Saint-Laurent Vision 2000

Nomination de Madame Mimi Breton comme présidente pour le Canada pour SLV 2000.

Le Rapport Biennal 1998-2000 de SLV 2000

Un bref résumé des faits saillants du Rapport biennal 1998-2000 est présenté. Ce document présente les actions et les interventions réalisées durant les deux premières années de la phase III de SLV 2000.

Agriculture

Le programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire

Les pomiculteurs peuvent maintenant bénéficier d'une formation susceptible de les aider dans une approche de gestion intégrée des ennemis de la pomme.

Implication communautaire

Chronique ZIP

Le comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) des Îles-de-la-Madeleine a entrepris une démarche de sensibilisation visant une gestion intégrée des plans d'eau intérieurs.

Nouvelle présidente pour le Canada pour Saint-Laurent Vision 2000

*Depuis le 2 avril dernier, **Madame Mimi Breton** occupe la présidence, pour le Canada, de l'entente de concertation Canada–Québec, Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000). Elle succède ainsi à M. Jean-Pierre Gauthier, non seulement à titre de coprésidente de SLV 2000, mais aussi à titre de directrice générale d'Environnement Canada, région du Québec (DGR). M. Jean-Pierre Gauthier occupait ces mêmes fonctions depuis plusieurs années. Il est maintenant conseiller spécial auprès du sous-ministre en titre à Environnement Canada, M. Alan Nymark.*

Madame Breton se joint à son homologue pour le Québec, Me Jean Maurice Latulipe, sous-ministre adjoint au ministère de l'Environnement du Québec, avec qui elle coprésidera le Comité de gestion de l'Entente SLV 2000. Félicitations et bienvenue à Madame Breton!

« C'est un grand plaisir pour moi de me joindre à une équipe aussi professionnelle et engagée, que celle de SLV 2000, envers l'atteinte de résultats environnementaux concrets et mesurables. »

Détentrice d'une maîtrise en Biologie marine, Madame Breton est à l'emploi du gouvernement du Canada depuis 1982. Une vaste partie de son expérience de gestionnaire a été acquise au sein du ministère des Pêches et Océans Canada. Elle y a occupé diverses fonctions de gestion, à titre de biologiste d'abord, puis de conseillère principale et enfin, à la tête de directions, nombreuses et variées. Elle a de plus relevé d'importants défis à Santé Canada et a agi à titre de DGR associée à Environnement Canada en l'an 2000.

« Je crois fermement que c'est par le travail concerté de nombreux intervenants, gouvernementaux et non gouvernementaux, et par une approche pluridisciplinaire, que l'écosystème unique du Saint-Laurent est le mieux pris en charge, et ce, dans l'esprit d'une meilleure qualité de vie pour tous les citoyens. »■

SOMMAIRE

Nouvelle présidente pour le Canada pour Saint-Laurent Vision 2000 1

Le Rapport Biennal 1998-2000 de SLV 2000 2

Une formation adaptée aux besoins des pomiculteurs 4

Chronique ZIP 6

Canada

Saint-Laurent Vision 2000

Québec

Bilan des deux premières années du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 — Phase III

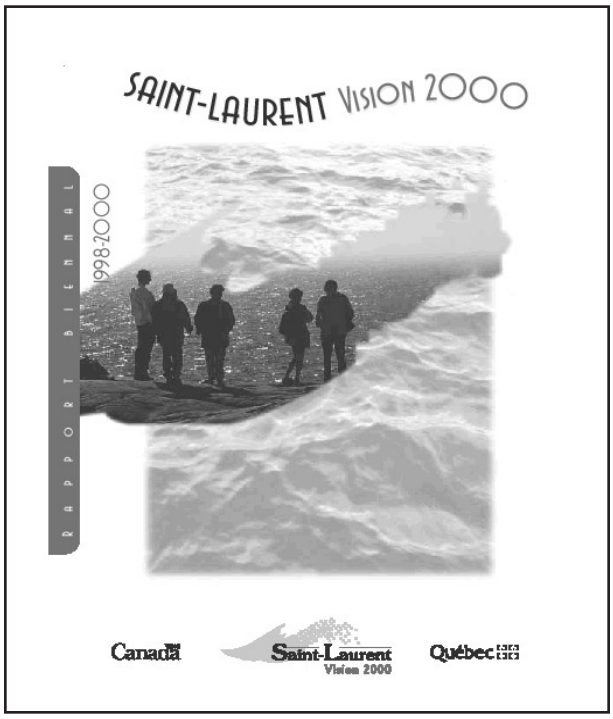

Le 8 juin 1998 a marqué le début de la troisième phase du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000), laquelle prendra fin en 2003. Poursuivant les efforts engagés depuis 1988, les partenaires de SLV 2000, appuyés par les communautés riveraines, ont depuis mené des actions dont ont découlé des acquis incontestables. Il y a quelques semaines, paraissait le Rapport biennal 1998-2000 présentant les faits saillants pour la période visée de la troisième phase du plan d'action.

La phase III de SLV 2000 compte trois grands objectifs : la protection de la santé de l'écosystème, la protection de la santé humaine et une participation accrue des communautés riveraines. Son budget totalise 239 millions de dollars. Pour la période visée par le Rapport biennal 1998-2000, les dépenses engagées par les gouvernements du Canada et du Québec ont été respectivement d'environ 48 millions et 47 millions de dollars.

Un pas de plus vers l'atteinte du développement durable du Saint-Laurent

Un nouveau domaine d'intervention consacré à la navigation sur le Saint-Laurent a vu le jour en phase III de SLV 2000. « Les travaux du Comité de concertation Navigation, qui sont déjà très concluants, mèneront à la mise en œuvre d'une stratégie de navigation durable pour le Saint-Laurent », explique M. Jean-Pierre Gauthier, président pour le Canada de la phase III de SLV 2000 entre 1998 et 2000. Le domaine d'intervention Navigation s'est ajouté aux domaines d'intervention déjà abordés au cours des phases précédentes — Agriculture, Biodiversité, Implication communautaire, Industriel et urbain, ainsi que Santé humaine.

De plus, on a mis en place un projet pilote de suivi pour permettre la diffusion d'un portrait de l'état et de l'évolution de l'écosystème du Saint-Laurent. « Le suivi des indicateurs retenus contribuera à donner à la population, aux chercheurs et aux décideurs une idée juste de l'état actuel et de l'évolution du Saint-Laurent », précise M. George Arsenault, président pour le Québec de la phase III de SLV 2000 entre 1998 et 2000.

La rédaction du Rapport biennal 1998-2000 a été l'occasion, pour les partenaires de SLV 2000, de faire état de nombreuses actions menées dans le cadre des activités de chacun des six domaines d'intervention. M. Arsenault attire l'attention sur deux projets particulièrement intéressants qui ont marqué les activités du domaine d'intervention Biodiversité. « D'abord, beaucoup de progrès ont été faits dans la protection des espèces en difficulté, comme le démontre la mise en œuvre de dix-neuf plans d'action visant le maintien ou le rétablissement d'espèces en péril ou encore la création de refuges fauniques, tels que celui de la Pointe-de-l'Est aux îles de la Madeleine. Par ailleurs, parmi les grands enjeux examinés au cours des deux premières années de la phase III, il faut mentionner les travaux visant à documenter et à modéliser les répercussions des variations des niveaux d'eau sur l'écosystème du Saint-Laurent. »

En plus des résultats énoncés plus haut pour le domaine d'intervention Biodiversité, plusieurs résultats obtenus dans chacun des autres domaines d'intervention méritent d'être soulignés.

Agriculture :

• le soutien financier accordé, par l'intermédiaire du Programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire, à la mise en œuvre de cinquante projets ayant pour but de favoriser l'adoption de la gestion intégrée des ennemis des cultures;
• l'adhésion de quatre-vingts producteurs du bassin versant de la rivière Boyer à des groupes environnementaux.

Implication communautaire :

• la création de trois nouveaux comités Zones d'intervention prioritaire (ZIP), qui s'ajoutent aux dix autres comités mis sur pied entre 1993 et 1997;
• le soutien financier accordé, grâce au programme Interactions communautaires, à soixante-quinze projets de conservation, de restauration et de mise en valeur des ressources du Saint-Laurent.

Industriel et urbain :

• la mise en place des premiers projets pilotes de prévention de la pollution dans les PME (secteurs métallurgique, métallique et chimique);
• la mise en œuvre de dix-huit projets visant la mise au point de nouvelles technologies environnementales.

Navigation :

• la définition des enjeux environnementaux liés à la navigation commerciale et à la navigation récréative;
• la localisation de zones où le batillage est une cause d'érosion et la recherche de moyens pratiques et adaptés pour en réduire les effets.

Santé humaine :

• l'évaluation de la qualité microbiologique de l'eau d'une trentaine de sites potentiels de baignade;
• la mise sur pied d'un programme de surveillance en ce qui a trait aux risques pour la santé liés à la consommation de mollusques.

Pour ce qui est du domaine d'intervention Implication communautaire, M. Gauthier a fait part de la satisfaction des partenaires gouvernementaux de SLV 2000 quant aux activités des comités ZIP.
« Plusieurs comités ont maintenant entrepris, avec la collaboration des communautés riveraines, des activités de mise en valeur des berges, permettant aux citoyens de redécouvrir le Saint-Laurent. »

Il va sans dire qu'il ne s'agit que d'un rapide survol de quelques-uns des projets amorcés ou achevés au cours de la période 1998-2000 de la troisième phase de SLV 2000. Plusieurs autres interventions, toutes axées sur le développement durable du Saint-Laurent, comptent également au nombre des réalisations des différents comités de concertation. En outre, on a mené de multiples activités de communication dans le but de permettre à la population et aux différents partenaires de prendre connaissance des travaux effectués sur le Saint-Laurent.

Un nouvel outil de gestion

Le rapport biennal couvre une période se terminant en mars 2000. En juin de la même année, les membres des différents comités de concertation ont été invités à rendre compte, lors d'un atelier « mi-plan », de l'état d'avancement de leurs travaux, de leurs succès et des difficultés éprouvées.

Selon M. Gauthier, il importe de souligner le caractère innovateur de cet exercice d'évaluation effectué à mi-parcours du plan d'action. « Cet outil de gestion constitue, pour les partenaires de l'entente, une nouvelle façon d'assurer l'atteinte des résultats attendus au terme de la phase III. » M. Gauthier mentionne que cette réflexion a permis, dans certains cas, de corriger le tir et de mettre ainsi en œuvre des stratégies mieux adaptées à l'atteinte des objectifs visés. « De façon générale, nous avons constaté que les travaux des différents comités de concertation vont bon train et que les objectifs fixés au début de la phase sont en voie d'être atteints », conclut M. Gauthier.

Source :

Saint-Laurent Vision 2000, 2001. Rapport biennal 1998-2000, gouvernement du Canada et gouvernement du Québec, 34 p.

(Le rapport est disponible sur le site Internet de SLV 2000 à l'adresse suivante : www.slv2000.qc.ec.gc.ca)

Pour information :

Bureau de coordination de Saint-Laurent Vision 2000
1141, route de l'Église, 6e étage
C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5
Tél. : (418) 648-3444
Téléc. : (418) 649-6213■

Une formation adaptée aux besoins des pomiculteurs

Photo : Éric Labonté, MAPAQ

Les arbres d'un verger sont les hôtes d'une multitude d'espèces d'insectes et d'acariens. Si ces petits animaux sont invisibles aux yeux des profanes, les pomiculteurs, eux, doivent porter une attention toute particulière à ces visiteurs parfois utiles, parfois indésirables. Mis en œuvre dans le cadre de la phase III du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000), le Programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire a permis d'offrir une formation sur la gestion intégrée des ennemis de la pomme.

Les ravageurs de la pomme occasionnent beaucoup de dommages à cette culture. Citons notamment certains insectes et acariens, qui peuvent menacer la culture en pondant un œuf dans le fruit, en grignotant celui-ci ou en mouchetant les feuilles, nuisant du même coup à la formation des bourgeons à fruits de l'année suivante. La nature met déjà au service des pomiculteurs un moyen de lutter contre les ravageurs. Il s'agit d'autres insectes et acariens qui agissent en tant que prédateurs ou parasites des ravageurs. La coccinelle, par exemple, est le prédateur du puceron.

Outre les bestioles nuisibles, les pomiculteurs redoutent le champignon responsable de la tavelure, la principale maladie des vergers.

Des décisions qui nécessitent une solide expertise

Soucieux de faire appel à des pratiques efficaces, économes et respectueuses de l'environnement, un nombre croissant de pomiculteurs souhaitent diminuer le nombre de traitements insecticides ou fongicides dans leurs vergers. Ces producteurs peuvent maintenant bénéficier d'une formation susceptible de les aider à prendre des décisions éclairées dans une approche de gestion intégrée des ennemis du pommier.

En effet, la gestion d'un verger exige de la part du pomiculteur une foule de connaissances qui le guident dans la prise de décisions souvent lourdes de conséquences. Il lui faut notamment savoir distinguer les espèces menaçant ses récoltes de celles qui, au contraire, constituent des alliées naturelles parce qu'elles se nourrissent des ravageurs. Cela est indispensable, puisque le pomiculteur doit considérer les répercussions de ses interventions sur l'ensemble des ravageurs et non pas seulement sur l'espèce qu'il souhaite réprimer. En effet, le pomiculteur doit cibler parfaitement son intervention afin d'éviter l'élimination d'une autre espèce qui, plus tard au cours de l'été, aurait pu le débarrasser d'un nouvel ennemi.

La formation a été mise sur pied dans le cadre du Programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire, en collaboration avec la Fédération des producteurs de pommes du Québec et l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. D'une durée de huit jours, la formation a pour objectif d'amener les pomiculteurs à mettre en pratique une stratégie de dépistage efficace en plus de les guider vers la méthode d'intervention la mieux adaptée.

Les participants reçoivent d'abord de l'information sur les principaux insectes et acariens présents dans les cultures, ainsi que sur les techniques permettant de les capturer et de les compter. Ainsi, ils pourront en comparer les populations aux seuils à partir desquels une intervention

s'impose généralement. Ils sont ensuite amenés à s'interroger sur la nécessité d'intervenir de même que sur la façon et le moment qu'ils doivent choisir pour le faire afin d'optimiser l'efficacité des traitements.

Les activités de dépistage, de prise de décisions et de contrôle des ravageurs sont décrites en fonction du déroulement de la saison de production. Cela permet au pomiculteur d'évaluer le risque de dommages causés par les ravageurs présents à chaque stade de développement du pommier. Il peut ainsi décider d'intervenir seulement lorsque le niveau de risque devient trop élevé.

Des outils qui suivent le pomiculteur au verger

Déjà, les pomiculteurs peuvent compter sur le Guide d'identification des ravageurs du pommier et de leurs ennemis naturels produit l'an dernier par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, grâce au soutien fourni par l'intermédiaire du Programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire. Dans le guide d'identification, on présente, à l'aide de nombreuses photographies, plus de cinquante espèces qui fréquentent les pommiers; on y décrit notamment la période d'activité et la préférence alimentaire de ces espèces, ainsi que les dégâts que celles-ci sont susceptibles de causer. La formation sur la gestion intégrée des ennemis de la pomme permet à un pomiculteur d'approfondir, en compagnie d'un formateur chevronné, une approche qui favorise la protection des arbres et des fruits dans le respect de l'environnement.

Jusqu'à maintenant, 46 pomiculteurs ont suivi le cours, offert entre novembre et mars 2001 dans les régions de la Montérégie et de Québec. Le taux de satisfaction exprimé est supérieur à 80 p. 100, et les commentaires formulés par les participants sont des plus favorables. La formation sera offerte de nouveau à l'automne 2001.

D'autres formations en chantier

La formation sur la gestion intégrée des ennemis de la pomme a été élaborée suivant l'information recueillie lors d'une analyse de besoins effectuée auprès de la clientèle potentielle. Le contenu et l'approche ont ensuite été validés dans le cadre d'un projet pilote auquel ont participé dix producteurs. La formation offerte actuellement, qui a bénéficié d'un soutien financier totalisant 87 000 $ offert par l'entremise du Programme de soutien à la Stratégie phytosanitaire, permet donc de fournir aux pomiculteurs des outils pertinents et adaptés.

La pomme de terre et les grandes cultures (céréales, maïs, soya), qui représentent deux autres secteurs de production ciblés de façon prioritaire dans le Programme de soutien à la Stratégie phytosanitaire, seront également au centre de deux formations adaptées aux besoins des producteurs. Ces formations seront mises sur pied selon la même approche.

Rappelons que la Stratégie phytosanitaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec vise deux objectifs, soit la réduction de la quantité de pesticides utilisés en agriculture au Québec, ainsi que l'augmentation des superficies cultivées faisant appel à la lutte intégrée -- approche environnementale basée sur l'expérimentation et l'observation, de même que sur la mise en application de pratiques de gestion des ennemis des cultures (mauvaises herbes, insectes et maladies) qui soient respectueuses de l'environnement.

Pour information :

Raymond-Marie Duchesne
Coordonnateur de la Stratégie phytosanitaire
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Tél. : (418) 380-2100, poste 3181
Courriel : raymond-marie.duchesne@agr.gouv.qc.ca

Richard Samson
Conseiller en formation continue
Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe
Tél. : (450) 778-6504, poste 267
Courriel : richard.samson@agr.gouv.qc.ca

Site Internet de la Stratégie phytosanitaire : www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/agroenv/strategie-slv.html■

Chronique
Les comités ZIP au Coeur de l'action

Le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine

Havre de pêche, Cap-Vert, lagune du Havre-aux-Maisons
Photo : Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine

La gestion intégrée des plans d'eau intérieurs

Les îles de la Madeleine sont baignées par plusieurs plans d'eau intérieurs, lesquels constituent les habitats de nombreuses espèces fauniques et floristiques en plus d'être le lieu d'activités économiques et récréatives importantes pour les Madelinots. Le Comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) des Îles-de-la-Madeleine a entrepris une démarche de sensibilisation visant à favoriser la conservation de ces plans d'eau. C'est ainsi que cinq comités de concertation ont vu le jour récemment, avec pour mandat de veiller à l'harmonisation des activités pratiquées dans ces milieux naturels et sur leurs berges.

Situé en plein cœur du golfe du Saint-Laurent, l'archipel des îles de la Madeleine est constitué d'une douzaine d'îlots rocheux. Parmi ceux-ci, huit sont habités et sept sont reliés par d'étroites dunes qui ont entraîné la formation de plusieurs plans d'eau intérieurs couvrant une superficie de 118 km^2.

Les cinq plans d'eau intérieurs les plus importants sont le bassin aux Huîtres, la baie du Bassin, la baie du Havre-aux-Basques ainsi que les lagunes de Grande-Entrée et de Havre-aux-Maisons. Ces plans d'eau sont reliés à la mer et, sous l'effet des marées et des vents, les eaux marines se mélangent aux eaux intérieures. Seule exception : la baie du Havre-aux-Basques, qui a perdu presque tout échange avec l'eau de mer à la suite de la construction de la route 199.

Des milieux naturels importants à plusieurs égards

Lagunes plus ou moins profondes, vasières, plages, dunes… les plans d'eau intérieurs et leurs abords renferment plusieurs types d'habitats. Il s'agit de lieux très productifs qui abritent une diversité d'espèces de plantes, de mollusques, de crustacés, de poissons et d'oiseaux. Sur le plan floristique, par exemple, les berges des plans d'eau intérieurs recèlent trois espèces de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, soit le troscart de la Gaspésie, l'aster du Saint-Laurent et le bident différent. Au Québec, ces deux dernières espèces ne se trouvent qu'aux îles de la Madeleine.

En ce qui concerne la faune ailée, plus de cent espèces d'oiseaux fréquentent les plans d'eau intérieurs des îles de la Madeleine à un moment ou à un autre de l'année. C'est là que les sternes et les canards nichent et élèvent leurs couvées. Des espèces en situation préoccupante, telles que le pluvier siffleur et la sterne de Dougall, dépendent d'ailleurs des habitats associés aux plans d'eau intérieurs pour leur survie.

L'anguille, l'éperlan et le hareng sont des espèces qui séjournent également dans les lagunes. Il en est de même de plusieurs crustacés et mollusques, dont certains sont cueillis de façon artisanale par les résidants des îles et les touristes.

Une évolution accélérée en raison des pressions humaines

Les paysages des plans d'eau intérieurs évoluent de façon naturelle. Par exemple, les passages qui permettent le renouvellement des eaux s'ouvrent, se ferment ou se déplacent lentement au fil des ans.

Toutefois, dans les années 50, la construction d'infrastructures routières et portuaires a eu rapidement pour effet de modifier la dynamique des milieux naturels. Depuis, les activités anthropiques pouvant altérer l'intégrité des plans d'eau intérieurs et de leurs abords se sont multipliées : mariculture, navigation de plaisance, pêche au hareng, à l'éperlan et à l'anguille, circulation motorisée, chasse à la sauvagine, cueillette de mollusques, ornithologie, sports nautiques, etc.

Un projet qui suscite une réponse enthousiaste de la population

L'année 2000 a été marquée par le lancement de la première phase du projet **Comprendre le passé pour mieux gérer l'avenir**, géré par le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine. Cette première phase a bénéficié du soutien financier du programme Interactions communautaires de Saint-Laurent Vision 2000 et de celui du ministère des Pêches et des Océans Canada.

Dans un premier temps, le Comité ZIP a entrepris de tracer un portrait de la baie du Bassin, de la baie du Havre-aux-Basques, des lagunes de Havre-aux-Maisons et de Grande-Entrée de même que du bassin aux Huîtres, dans le but d'améliorer les connaissances sur ces écosystèmes. Ainsi, un inventaire effectué sur le terrain et une recherche bibliographique ont permis de répertorier les ressources et les usages de chacun des plans d'eau intérieurs. Cette information a servi de base à la conception de cartes thématiques et d'affiches.

Dans un deuxième temps, les résultats des travaux de terrain et les cartes produites ont été présentés aux Madelinots au cours de réunions publiques. Ces rencontres ont permis aux utilisateurs de valider et de bonifier l'information présentée sur les cartes. En outre, le Comité ZIP souhaitait informer et sensibiliser la population à la démarche de gestion intégrée des zones côtières. Cette approche de planification vise la mise en œuvre, à partir d'un consensus établi entre tous les utilisateurs d'une zone côtière donnée, de mesures permettant à la fois la conservation des ressources et le développement économique.

Il a résulté des réunions la formation de cinq comités de gestion intégrée, chacun regroupant une douzaine de bénévoles représentant plusieurs secteurs : pêche, chasse, ornithologie, cueillette de mollusques, récréo-tourisme, industrie de la pêche et de l'aquaculture, industrie des mines et navigation de plaisance. Les organismes environnementaux, les administrations municipales et les ministères des gouvernements du Canada et du Québec y sont aussi représentés. Ces comités de concertation auront pour mandat de favoriser l'harmonisation des activités pratiquées dans les lagunes et les baies des îles dans une perspective de développement durable. « Trois comités de concertation se sont déjà réunis pour énoncer leurs priorités d'action pour la prochaine année », explique Mme Isabelle Hubert, chargée de projet pour le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine. « Il s'agit notamment d'activités de nettoyage, d'assainissement des eaux ou d'acquisition de connaissances. » Les membres des comités de gestion ont dit souhaiter que le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine assure la coordination des comités, au cours de la deuxième phase du projet, en plus de fournir à ces derniers une aide technique et scientifique.

La mise sur pied des comités de gestion devrait mener à une participation active de la communauté à la protection de l'environnement ainsi qu'à une meilleure concertation entre les usagers des plans d'eau intérieurs.

Pour information :

Isabelle Hubert, biologiste
Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
Téléphone : (418) 986-6633
Courriel : zipidlm@duclos.net■

Nouvelles *en* BREF

CONTINUITÉ

Continuité, le magazine du patrimoine au Québec, propose pour son numéro de l'été, un dossier spécial sur le patrimoine maritime au Québec. Au fil des siècles, on le sait, les gens d'ici ont établi une relation privilégiée avec le fleuve, les lacs et les rivières. Pêcher, naviguer, construire et guider sont autant d'actions qui ont permis de constituer un patrimoine qui témoigne des traditions qui ont évolué au fil des siècles.

Dans ce numéro spécial, on pourra en connaître plus long sur les phares du Saint-Laurent, les anciens chantiers maritimes, le devenir des quais, les goélettes du Saint-Laurent, le naufrage de l'Empresss of Ireland et sur bien d'autres sujets d'intérêt. Date de sortie : juin 2001. À ne pas manquer!

BIOSPHÈRE

Le Réseau d'observation de mammifères marins du Bas-Saint-Laurent (ROMMBSL), un des 30 projets que comporte ObservAction, le Réseau d'observation active de la Biosphère, célèbre ce printemps son troisième anniversaire. À cette occasion, la Biosphère d'Environnement Canada accueillait officiellement trois nouveaux membres au sein de ce réseau localisé dans le bas du fleuve : Aqua-Tour de Saint-Fabien, le Centre de découvertes Explorama de Sainte-Anne-des-Monts et la Société d'écologie des battures de Kamouraska, portant ainsi à onze le nombre de partenaires dans cette région. La corporation Promotion, aménagement, ressources et conservation (PARC) Bas-Saint-Laurent, qui coordonne le ROMMBSL, dévoilait également son rapport sur les données recueillies au cours de 1999 et 2000.

Le ROMMBSL regroupe des entreprises oeuvrant dans le tourisme nautique et le transport maritime. Elles recueillent des informations relatives au recensement des phoques et des baleines dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Bienvenue aux nouveaux membres et longue vie à ObservAction, le Réseau d'observation active de la Biosphère! Pour plus d'information, contactez Madame Thérèse Baribeau de la Biosphère au numéro de téléphone suivant : (514) 496-8279 ou par courriel : therese.baribeau@ec.gc.ca.■

LE FLEUVE

BULLETIN D'INFORMATION SAINT-LAURENT VISION 2000

Le Fleuve est publié par l'ensemble des partenaires de Saint-Laurent Vision 2000.

Coordination :
Raymonde Goupil, Clément Dugas et Suzanne Bourget

Rédaction :
Gaétane Tardif, consultante en environnement

Révision :
Josée Brisson

Réalisation :
Françoise Lapointe, éditrice, SLV 2000

Le bulletin *Le Fleuve* est publié sur le site Internet de SLV 2000 et peut différer de cette version en raison de l'espace restreint. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : www.slv2000.qc.ec.gc.ca

La reproduction des textes est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

ISSN 0847-5334

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Bibliothèque nationale du Québec
Volume 12, numéro 1.

Le Fleuve is also available in English.